

# La Belgique n'est pas prête à affronter le changement climatique

Le Soir -Michel De Muelenaere – 11/11/24

Résumé de l'article.

<https://www.lesoir.be/635222/article/2024-11-11/la-belgique-nest-pas-prete-affronter-le-changement-climatique>

Malgré une meilleure compréhension des risques climatiques, la Belgique reste peu préparée. Les canicules, avec des surmortalités croissantes, menacent les plus vulnérables. Les mesures actuelles, souvent dispersées, manquent de cohérence et d'application systématique.

Le constat est tombé, au niveau européen, au printemps dernier : malgré une compréhension de plus en plus fine des risques posés par le changement climatique en Europe, « la société reste peu préparée » à ces menaces. « La mise en œuvre des politiques accuse un retard considérable par comparaison avec la hausse rapide des niveaux de risque. » Des mesures « coordonnées et urgentes doivent être mises en place à tous les niveaux ». C'est l'[Agence européenne pour l'environnement \(AEE\) qui l'observe](#) dans sa première et volumineuse « Evaluation européenne des risques climatiques ».

Qu'en est-il en Belgique ? Le pôle « Planète » du *Soir*, en collaboration avec les autres pôles de la rédaction, a sondé l'état de préparation de notre pays, particulièrement face à un des risques les plus inéluctables et les mieux documentés (même s'il n'est pas le plus spectaculaire) : l'élévation de la température. Comment, dans différents secteurs, se prépare-t-on au réchauffement à venir qui sera plus important chez nous que la moyenne mondiale ? Des mesures sont-elles déjà prises ? Fait-on des recherches ? A-t-on des plans ?

## Une mortalité à « bas bruit »

A vrai dire, le résultat est mitigé. « On n'est clairement pas préparé », dit un expert du sujet. « Les mesures des différents plans restent encore très légères par rapport à ce qui devrait être fait. » Et ce n'est pas seulement le cas pour les températures extrêmes qui sont, avec les précipitations extrêmes, les sécheresses et l'élévation du niveau de la mer, les risques climatiques majeurs menaçant notre pays. « On a vu les inondations à Valence. En Belgique, ça nous pend au nez. On n'a pas tiré les leçons de ce qui s'est passé en juillet 2021. » Selon un sondage réalisé par la Banque européenne

d'investissement, 94 % des Belges jugent pourtant important que notre pays s'adapte aux changements climatiques. Parmi eux, plus de la moitié (51 %) considère même que cela doit devenir une priorité.

*On est comme une grenouille dans un bocal d'eau qui se réchauffe*

### **Un connaisseur**

Si on a enregistré 1.250 décès supplémentaires suite à la canicule de 2003, les fortes chaleurs en 2022 auraient encore entraîné environ 1.200 décès, selon les calculs de Sciensano. Et ce, alors que les plans sanitaires et la préparation ont été grandement améliorés au cours de la décennie. C'est 30 fois plus que les morts des terribles inondations de juillet 2021, mais l'écho médiatique et politique est inexistant... « On est comme une grenouille dans un bocal d'eau qui se réchauffe », traduit un connaisseur.

Ce sont les plus faibles qui sont les plus exposés : personnes âgées, malades, jeunes enfants. Dans cette catégorie, une personne sur deux sera affectée par un stress thermique sévère en 2030, selon la stratégie flamande d'adaptation ; presque 100 % en 2050. Particulièrement à risque aussi : les personnes les plus pauvres qui vivent souvent dans des logements mal isolés contre la chaleur et dans des quartiers peu végétalisés. « Au sein de la population générale, les femmes sont plus touchées par les vagues de chaleur que les hommes », ajoute l'AEE.

Selon [une étude des impacts du changement climatique](#) en Belgique, la surmortalité estivale atteindrait 926 décès supplémentaires par an en 2050 et 1.900 à la fin du siècle.

Ce ne sont pourtant pas les alarmes qui manquent. « Les vagues de chaleur et les sécheresses prolongées s'aggravent avec le changement climatique », constate l'AEE. Et elles n'ont pas que des conséquences pour la santé. L'agriculture, les forêts, [les infrastructures énergétiques](#) et de transport sont concernées. Les vagues de chaleur « peuvent engendrer des crises aiguës, notamment de vastes feux de forêt, des défaillances des infrastructures critiques, des pannes d'électricité, et avoir des conséquences économiques majeures ». Si tous les secteurs sont concernés, les villes le sont davantage : les températures nocturnes peuvent être, dans certaines conditions, supérieures de 7 à 8 °C au-dessus de celles de la campagne.

### **Silence, on étudie**

La « probabilité d'occurrence de vagues de chaleur est très élevée pour la période 2023-2026 », indique [la dernière analyse du risque \(BNRA\) réalisée par le Centre national de crise en Belgique](#). Elle devrait être légèrement plus élevée pour 2050-2053, dit le BNRA. Selon [l'étude réalisée pour l'administration fédérale](#), pour un scénario moyen, le nombre de jours de canicule par an devrait cependant passer de 5,1 à 16,8 dans les villes au milieu du siècle. Et dans le scénario le plus pessimiste, elles pourraient connaître en moyenne 41,5 jours de canicule par an d'ici 2100. En 2100, au niveau européen, dans un

monde à 3 °C, [indique la Commission](#), « chaque année, près de 300 millions de personnes seraient exposées à des vagues de chaleur mortelles, entraînant une multiplication par 30 des décès dus à la chaleur extrême (90.000 décès annuels contre environ 3.000 par an aujourd’hui). Dans les villes, ce sont les parkings, les grandes places minéralisées sans ombre, les boulevards urbains à forte circulation, les zones industrielles et les quartiers densément bâties qui accentuent le plus les îlots de chaleur.

Peut-on anticiper ? Ce ne sont pas les actions potentielles qui manquent. Mais l’état de préparation reste insuffisant, même si tout le monde reconnaît l’urgence de prendre des mesures d’adaptation. On en est pour l’instant surtout à détailler les impacts, à cartographier les risques, à identifier les priorités, comme le fera la Wallonie en avril 2025, [après un premier rapport scientifique](#) mettant en évidence « d’énormes lacunes », selon un observateur. Les « [mesures fédérales d’adaptation](#) », adoptées en mars 2023 ne comportent que des mesures « anecdotiques » ou « stratosphériques », considère un connaisseur. Quant au plan bruxellois, il est attendu pour septembre 2025, indique-t-on à l’administration de l’environnement. Seule la Flandre, confrontée dès aujourd’hui au grave problème de l’érosion côtière et de l’élévation du niveau de la mer, [a un plan de longue date](#), qui table sur une montée des eaux d’un mètre. Mais sur la question de la chaleur, l’état de préparation est plus que moyen.

### **Des mesures éparses**

Des mesures concrètes existent bien de-ci de-là, comme le montre notre enquête. Pas toujours évident de savoir sur quel scénario de réchauffement elles sont basées, ni sur quelle analyse des priorités elles se fondent. Il s’agit souvent de propositions – utiliser de préférence tel ou tel matériau –, de suggestions laissées à l’appréciation d’une autorité locale, d’une administration ou d’acteurs privés. Certains de ces derniers avancent sans attendre. Et hormis les villes, déjà affectées, la mobilisation est faible, alors qu’on estime qu’à 3 °C de réchauffement, on atteindra des « limites dures » au-delà desquelles l’adaptation deviendra hors de prix, voire impossible. En tout cas, les mesures éparses ne font pas l’objet de stratégies cohérentes, dont la mise en œuvre serait centralisée par les autorités. Il n’y a pas, en Belgique, de ministres de l’Adaptation. « Ce sont, une fois encore, les exigences européennes qui nous feront agir », avoue un fonctionnaire bruxellois.

Il faut non seulement se projeter dans l’avenir, mais aussi renforcer les bases de l’existant. Inutile, par exemple, d’espérer aborder dans de bonnes conditions les conséquences sanitaires de canicules si, à la base, le système de santé n’est pas en bon état et si l’on a coupé dans les budgets. De même, on peut considérer que les politiques de lutte contre les inégalités sont des politiques d’adaptation, puisqu’elles contribuent à améliorer le sort des plus défavorisés.

Coûteux tout cela ? Certaines mesures « low tech » sont peu coûteuses : préserver les espaces verts en ville, protéger la biodiversité, réduire le trafic automobile, former les

professionnels de santé à la détection des maladies émergentes liées à la chaleur, s'abstenir de construire dans les zones inondables, informer le public de la présence d'îlots de fraîcheur ou de bâtiments publics climatisés, ou utiliser des matériaux adaptés à la chaleur. Le reste ? Selon la [commission mondiale sur l'adaptation](#), créée sous l'égide des Nations unies, « chaque euro investi en adaptation donne lieu à un bénéfice économique net entre 2 et 10 euros ». Des investissements donc, pas des dépenses...